

Le ministre s'est déclaré favorable à l'adoption de moyens efficaces de contrôle de la propriété étrangère—je souhaite certes qu'il répande son opinion à ce sujet dans tout le Canada car rares sont les ministres qui consentent à le dire—et a dit qu'il s'était personnellement engagé à prendre certaines initiatives qui permettraient au Canada de reconquérir son économie. Cependant il a signalé que si nous appliquions ce principe à cette mesure seulement, les répercussions seraient injustes car ainsi une compagnie appartenant à des étrangers serait encouragée à investir dans les régions du Canada déjà prospères, de sorte que les régions qui auraient le moins besoin d'aide en bénéficieraient. Si nous interdisions le genre de subventions que le bill accorde aux sociétés appartenant à des étrangers, au lieu d'aller s'installer dans certaines régions des provinces Maritimes, du Québec ou même de l'Ontario, ces entreprises iraient s'implanter dans la région de Toronto-Hamilton, par exemple, ou d'autres régions analogues du Canada qui n'ont pas besoin d'aide.

C'est là un argument sérieux dont je ne nie certes pas la valeur. Mais si nous, en tant que Canadiens, nous préoccupons sérieusement de la propriété étrangère et de ses conséquences politiques et sociales—je n'ai d'ailleurs pas l'intention d'ennuyer la Chambre en ressasant des arguments qu'on a souvent présentés là-dessus ici et ailleurs—cette enceinte aurait constitué un excellent point de départ pour établir le principe que nous n'utiliserons pas les fonds publics pour subventionner la prise en charge de l'économie canadienne par des intérêts étrangers. Les paroles du ministre signifiaient implicitement que l'essentiel des industries dont nous encouragerons l'installation dans les régions du Canada où nous la jugeons nécessaire appartiendra à des étrangers. Je ne sais s'il en sera ainsi. Il me semble que la question reste à trancher. Il pourrait en être ainsi, surtout si l'on prenait des mesures politiques significatives et convaincantes à l'égard des compagnies canadiennes et si l'on faisait clairement appel, dans ce projet de loi, aux capitalistes canadiens, tout en leur accordant des subventions, pour installer des industries dans les régions du Canada qui ont besoin d'être développées.

Nous n'aurions pas à compter sur la propriété étrangère si le gouvernement donnait le ton aux investisseurs et nous pourrions fort bien attirer suffisamment de capitaux canadiens dans les régions qui en ont besoin. Ainsi, nous n'aurions pas à recourir au capital étranger pour leur expansion. Il me semble que le ministre abdique manifestement—d'avance—son autorité en déclarant, comme il

le fait, certes, dans ce projet de loi, et comme il l'a fait en comité qu'il n'y aurait pas lieu d'escompter des avantages de la mise en œuvre du projet de loi si nous ne pouvions pas nous appuyer sur l'article, tel qu'il existe encore, qui maintient le principe de la propriété étrangère dans notre pays. S'il en est ainsi, la situation est extrêmement grave. Elle me rappelle que selon le rapport Watkins il nous reste seulement 10 ou 15 ans pour sauver le Canada, et que si nous n'agissons pas rapidement, il sera bientôt trop tard. C'est peut-être juste. J'estime que le gouvernement ne perdrait rien à essayer, pendant quelques années, de développer notre pays en appliquant des principes du capitalisme classique, en utilisant les capitaux canadiens et en prévoyant des stimulants financiers pour ces capitaux tout en limitant l'emprise étrangère à 51 p. 100 seulement. Voilà ce que nous devrions faire, au lieu de fournir des deniers publics pour subventionner encore davantage l'acquisition de ressources économiques très importantes au Canada. S'il arrive qu'après quelques années, l'amendement, s'il est adopté, fait pour ainsi dire échouer le programme, alors peut-être devons-nous le reprendre en considération. Voici ce que je veux dire: Le fait que le ministre reconnaît d'avance devoir échouer semble indiquer, non pas une indifférence délibérée aux besoins canadiens, mais une attitude inconsciente qui domine au sein des gouvernements libéraux depuis bien des années, attitude selon laquelle nous ne saurions tout simplement pas nous tirer d'affaire sans permettre l'entrée de capitaux étrangers pour l'achat de propriétés. Je ne suis pas contre toutes les formes d'investissements étrangers—ce serait ridicule mais, le ministre le sait d'ailleurs, bien des pays, dont les pays dits socialistes, la Yougoslavie, par exemple, ont invité les capitaux étrangers dans une proportion allant jusqu'à 49 p. 100; mais ils gardent la haute main sur leurs propres pays.

J'exhorte le gouvernement, par l'amendement à l'étude, à donner l'exemple au peuple canadien et à essayer, au moins dans la modeste mesure du bill, de conserver le Canada pour les Canadiens.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Je voudrais simplement dire quelques mots à l'appui de ce qu'on a décrit comme la position du ministre à l'égard de cette question. Je ne voudrais pas employer des termes trop forts mais je ne vois pas comment quelqu'un peut présenter un amendement de ce genre s'il souhaite le moins du monde faire quelque chose pour les régions sous-développées du Canada. Je dis cela avec sincérité et